

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2025**

**Convocation du 10/10/2025**

**Date d'affichage 10/10/2025**

**Membre du conseil en exercice : 11**

**Qui ont pris part à la délibération : 09**

**Président de séance** : Mme Christine LEFEVRE

**Etaient présents** : Mmes LEFEVRE Christine, MADASCHI Véronique, REDON Sylvia, NOUASSA Josette, HENNEUSE Emanuelle.

Mrs BERTIER Jean-François, LEFEVRE Jean-Luc, POLIKOU Spendî, DE LUCA Anthony.

**Absent excusé** : Mr JALAGUIER Quentin

**Absent** : Mr SAIGNOL Mathieu

**Secrétaire de séance** : Mme MADASCHI Véronique

❖ **Adoption du compte rendu du conseil municipal du 25 JUIN 2025**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

❖ **RH-Modificatif du RIFSEEP-CET-Heures supplémentaires-Participation employeur pour le risque santé**

Une saisine a été déposée pour le changement du RIFSEEP suite au changement de cadre d'emploi. Le CDG a fait un retour positif. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Une saisine a été déposée pour la mise en place du CET. Le CDG a émis un avis favorable. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Une proposition de délibération devant faire l'objet d'une saisine auprès du CDG concernant la possibilité d'effectuer sur demande de l'employeur des heures supplémentaires pour les cadres d'emplois de la commune est soumise à l'approbation du conseil municipal. Adopté à l'unanimité. Le projet de délibération sera soumis au CDG.

Le Maire propose à l'assemblée de modifier les modalités de participation à la protection sociale complémentaire dans le cadre d'une procédure de labellisation, selon un montant mensuel de participation en matière de santé fixé à 20 € par agent

❖ **Avis sur le projet d'installation classée pour la protection de l'environnement sur l'accroissement des activités de production et d'abattage au sein de DUC**

Le conseil municipal doit se positionner sur le projet d'accroissement des activités de production et d'abattage de l'abattoir de volaille DUC sur la commune de St Bauzély, notre commune étant située dans le rayon minimum d'affichage de 3 km autour du projet. Adopté à l'unanimité.

❖ **Devis Daudet pour remplacement d'une lanterne EP**

Une lanterne est tombée sur la route des Vigneaux et a disparue. Un devis a été demandé auprès de l'entreprise Daudet. Le devis est erroné car il porte sur une console façade. Un devis corrigé sera demandé. En fonction du coût une déclaration de sinistre pourra être effectué.

❖ **Bilan offres-Travaux voirie Chemin de Caréneau-Courrier administré sur les travaux Mur de soutènement**

- Il est présenté le bilan des offres pour les travaux Chemin de Caréneau. Au vu du nouveau montant des travaux inférieur au seuil MAPA des 100 000 €, il a été possible de lancer une consultation restreinte soit 3 entreprises. Le conseil municipal après concertation retient l'entreprise GIRAUD TP sur la version de base sans variante jugeant qu'il n'y a pas de recul suffisant sur la variante et au vu de la pente de la voirie. Un complément d'information sera toutefois demandé auprès de l'entreprise sur cette variante.
- La commune a reçu un courrier de M. Baudart concernant le mur de soutènement longeant le chemin du Château d'Eau et sa remise en état. Il convient de savoir si ce mur est communal ou privatif avant d'engager des travaux. Il sera demandé un bornage afin de connaître les limites communales de ce chemin.

- L'école utilisait jusqu'à présent un terrain privé pour ses séances de sport. Ce terrain ayant fait l'objet d'une division parcellaire est amené à être construit. Les propriétaires ont fait savoir que la construction ne serait pas immédiate. L'école peut donc continuer à utiliser ce terrain toutefois il faudra réfléchir à un nouvel emplacement.
- Il faut prendre une décision pour l'emplacement de l'espace jeu, déjà acquit et stocké au hangar communal. Il est décidé à la majorité de positionner ce jeu devant le foyer communal.

#### ❖ **Colis Noël-Bon achats agents**

- Il est demandé au conseil de voter pour la reconduction des colis de Noël pour les seniors du village d'une valeur de 35 € pour une personne et de 55 € pour un couple. Cette année les colis seront à retirer en Mairie hormis certaines personnes ne pouvant se déplacer aisément. Adopté à l'unanimité
- Il est demandé au conseil de se prononcer pour la reconduction des bons cadeaux pour le personnel communal, valeur 100 € par agent. Adopté à l'unanimité.

#### ❖ **Décisions budgétaires**

Ouverture de crédit pour les travaux d'investissements BP 2026. Dans ce cadre, Madame le Maire, propose d'ouvrir 25% des crédits du budget primitif de l'exercice 2025 des dépenses d'investissement conformément à la réglementation, dans l'attente du vote du budget primitif 2025, selon la répartition suivante :

		<b>Crédits 2025</b>	<b>Ouverture crédits 2026 (25%)</b>
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	<b>242 050.00</b>	<b>60 512.50</b>

Avis favorable du Conseil municipal

#### ❖ **Questions diverses**

- Madame le maire fait part au conseil qu'un diagnostic amiante a été effectué sur le bâtiment communal de la mairie et de l'école. Il n'y a pas d'amiante au sein des bâtiments. Un exemplaire du rapport a été transmis à la directrice de l'école.
- La directrice de l'école a formulé une demande de mise en place d'un TBI. La commune doit déposer une demande de fonds de concours pour une prise en charge par l'Agglo de 50 % du coût de ce tableau. Le SIRS procédera ensuite au remboursement du reste à charge à la commune. Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H10